

MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL 2025

REPORT DE LA PUBLICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Paris, le 29 avril 2025

La Société ENTREPRENDRE, informe que l'Assemblée Générale réunie le 24 avril 2025 a approuvé les résolutions qui lui étaient présentées concernant la nomination de deux nouveaux administrateurs.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un conseil d'administration dans sa nouvelle composition s'est réuni.

Il a pris acte de la démission de Madame Emeline Santerre de son mandat de Président-Directeur Général de la Société. Madame Santerre reste membre du conseil d'administration de la Société. Le conseil d'administration a procédé à la nomination de Monsieur David OUJANI en tant que PDG de la Société. L'expérience professionnelle de Monsieur OUJANI est résumée ci-après :

Professionnel de l'édition et de la presse, David Oudjani dispose d'une solide expérience en direction, structuration et repositionnement de structures éditoriales. Il accompagne des éditeurs dans leurs transitions stratégiques, en conciliant exigence de contenu, pilotage opérationnel et adaptation aux nouveaux usages. Formé aux sciences de la biodiversité, il apporte une pensée rigoureuse et une culture de la transition. Son regard transversal sur les métiers de l'édition, sa capacité à anticiper les mutations du secteur et son approche pragmatique en feront un administrateur engagé, attentif aux équilibres économiques, éditoriaux et humains.

Par ailleurs, la Société annonce la prorogation du délai de réunion de l'Assemblée Générale chargée d'approuver les compte de l'exercice. Une demande de prorogation auprès du tribunal de Nanterre à été formée pour une durée de quatre mois (RG n°2025005031).